


**PHASE II. ÉVALUATION  
INTERREG V-A ESPAGNE-  
FRANCE-ANDORRE  
POCTEFA 2014-2020**

**E9. Évaluation transversale finale**

NOVEMBRE 2023

# TABLE DES MATIÈRES

- 
- 1** Présentation de l'évaluation
  - 2** L'intervention : POCTEFA 2014-2020
  - 3** L'impact du Programme
  - 4** La communication sur le Programme
  - 5** La transférabilité des résultats du Programme
  - 6** Recommandations

---

# 1 PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION



## Présentation de l'évaluation

**Évaluation transversale finale (E9)**, intégrée dans la phase II du Plan d'évaluation du POCTEFA 2014-2020.

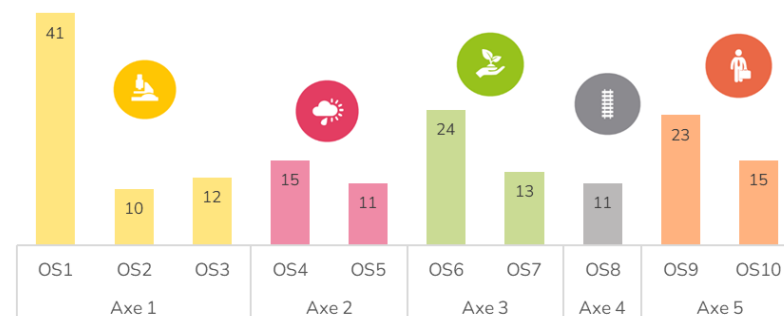
Direction	Objectif	Critères d'évaluation
Communauté de Travail des Pyrénées. Autorité de Gestion du Programme Opérationnel Interreg V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020.	Examiner de manière transversale dans quelle mesure le Programme opérationnel INTERREG V A Espagne-France-Andorre (ci-après, POCTEFA 2014-2020) a atteint les résultats et impacts attendus avec le développement des projets soutenus dans chacun des axes et comment il a contribué conjointement au développement global de la zone transfrontalière.	Mise en œuvre
Dates de mise en œuvre		Communication
Novembre 2022 - Novembre 2023		Transférabilité
		Impact

## Présentation de l'évaluation



La mise en œuvre des 5 axes du Programme, la **communication** développée, la **transférabilité** des résultats et l'**impact** obtenu avec le développement des actions cofinancées ont été étudiés.

Portée programmatique de l'évaluation de l'E9, par axes et OS (nombre de projets)



Source : Élaboration interne



**175** projets

**5** axes



**Plus de 177** millions d'euros  
(allocation FEDER)

**Plus de 270** millions d'euros  
(investissement total)



# **2 L'INTERVENTION : POCTEFA 2014-2020**



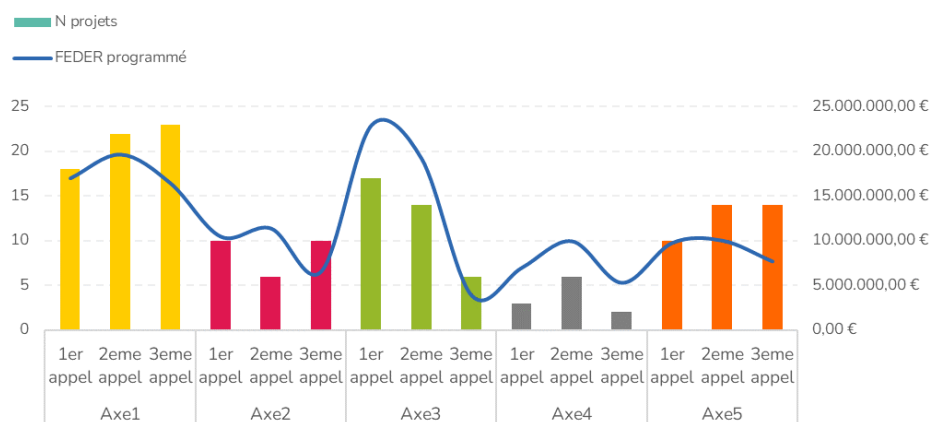
## L'intervention : POCTEFA 2014-2020



Évaluation positive de la mise en œuvre du Programme : tous les projets ont été mis en œuvre et conclus au 30 juin 2022 et ont en moyenne dépassé les résultats prévus au moment de la candidature.

L'intervention a été développée principalement à travers des projets liés à l'**innovation** et à la **compétitivité** (Axe 1) et à la protection, la **valorisation et l'utilisation durable des ressources locales** (Axe 3), conformément à la stratégie d'investissement définie par le Programme.

Projets POCTEFA 2014-2020 et FEDER programmé, par axe et appel à propositions



Source : SIGEFA (mai 2023)

108,7 % des réalisations conclues

Taux d'exécution financière élevé, mais inférieur au taux d'exécution physique

## L'intervention : POCTEFA 2014-2020



**Des projets ont été développés dans toutes les zones éligibles**, mais tous les thèmes n'ont pas été développés dans tous les territoires.

56,0%  
projets avec  
une approche  
transversale



**Participation de plus de 700 entités** du territoire transfrontalier.

- + Partenariats avec un minimum de 1 et un maximum de 18 entités, 7 entités étant la taille la plus fréquente.



**Participation plus importante des agents espagnols** que des agents français et andorrans, et participation résiduelle d'entités basées en dehors de l'espace de coopération.

- + Il y a également une plus grande présence d'entités espagnoles dans la coordination des projets (sauf dans l'Axe 4 – mobilité).

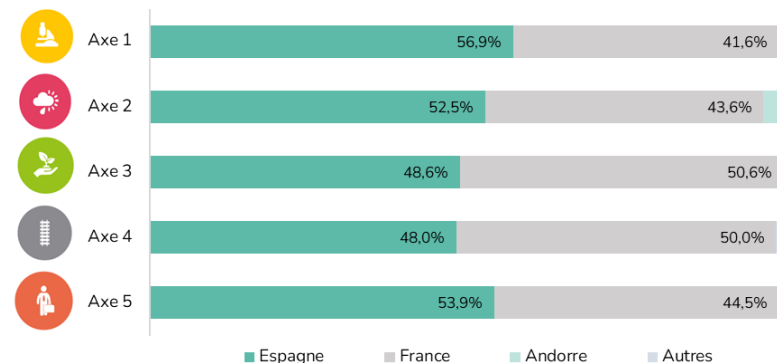


**Longue période de mise en œuvre** des projets : entre 2 et 6 ans.

- + Tous les projets ont été finalisés (pour la plupart au cours des deux dernières années).

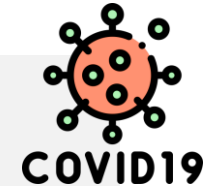
3,5 ans  
durée  
moyenne

Entités bénéficiaires de POCTEFA 2014-2020, par axe et par pays d'origine (%)



Source : SIGEFA (mai 2023)





## L'intervention : POCTEFA 2014-2020



**Impact profond de la pandémie** sur toutes les dimensions socio-économiques.

Effets principaux de la COVID-19 autour de :

- (i) la mobilité transfrontalière,
- (ii) les travailleurs transfrontaliers,
- (iii) les usagers des services publics transfrontaliers,
- (iv) les activités économiques, et
- (v) des activités sociales et culturelles.



**Les difficultés inhérentes à la coopération transfrontalière ont été exacerbées au cours de la période**, la « barrière » dont souffrent les régions frontalières de l'espace devenant plus évidente.



Au niveau du Programme, des mesures visant à répondre aux besoins émergents en matière de gestion ont été rapidement mises en place et ont été bien accueillies par les projets.

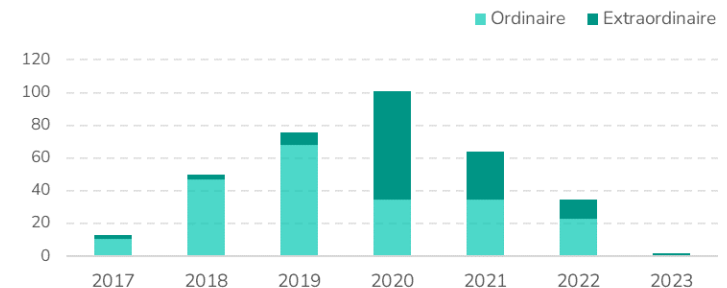


**Impact négatif évident de la pandémie sur le développement des projets**, particulièrement intense dans le 3e appel (et dans le 2e appel qui a connu un certain retard dans la mise en œuvre).



Opportunité de (i) stimuler les processus de transformation numérique et l'adoption de nouvelles technologies à tous les niveaux et (ii) renforcer la valeur des structures et des accords de collaboration transfrontalière sur le territoire.

Demands de modifications de projets, par date de création (nb.)



Source : informations fournies par le SC (mai 2023).



# 3 L'IMPACT DU PROGRAMME



# L'impact du Programme

## Impacts par thème



**AXE 1**  
« Stimuler l'innovation et la compétitivité »

- Promotion de la **coopération entre acteurs dans le domaine de la R&D** et développement d'**innovations technologiques** (mais non sociales) dans des secteurs prioritaires pour le territoire et, en particulier, dans le domaine des ressources naturelles (énergie, ressources en eau, déchets agroalimentaires, etc.)
- Développement **international** des entreprises transfrontalières accru.
- Le développement de modèles entrepreneuriaux adaptés au contexte transfrontalier est moins évident.



**AXE 2**  
« Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention et la gestion des risques »

- Contribution moyenne-élevée à l'**amélioration des connaissances sur le changement climatique et ses effets**, facilitant la prise de décision.
- Contribution positive à augmenter la **sensibilisation de la population et des secteurs clés** du territoire au changement climatique.
- Contribution positive à une **meilleure connaissance et à la prévention des risques naturels** dans la zone transfrontalière, en améliorant les **capacités d'alerte et de gestion** des risques.



**AXE 3**  
« Promouvoir la protection, la valorisation et l'utilisation durable des ressources locales »

- Amélioration de la **préservation, la connaissance et la reconnaissance** du patrimoine naturel et culturel du territoire.
- Contribution moyenne-élevée à la **préservation de la biodiversité, de la continuité écologique et de la qualité des sols et de l'eau** dans l'espace POCTEFA.



**AXE 4**  
« Promouvoir la mobilité des biens et des personnes »

- Contribution moyenne à la **décongestion** des principaux axes de circulation, à l'amélioration des **lignes ferroviaires**, à la réduction de la **pollution** ou au développement de l'**intermodalité et de l'interconnexion** des systèmes de transport collectif.
- Impact mineur sur l'amélioration de la **fluidité de circulation** sur les principaux axes transfrontaliers ou sur la réduction du transport routier de marchandises.
- Contribution discrète à la couverture des **déficits dans l'offre de services pour les déplacements durables**, en particulier dans les territoires ayant les besoins les plus importants à cet égard.

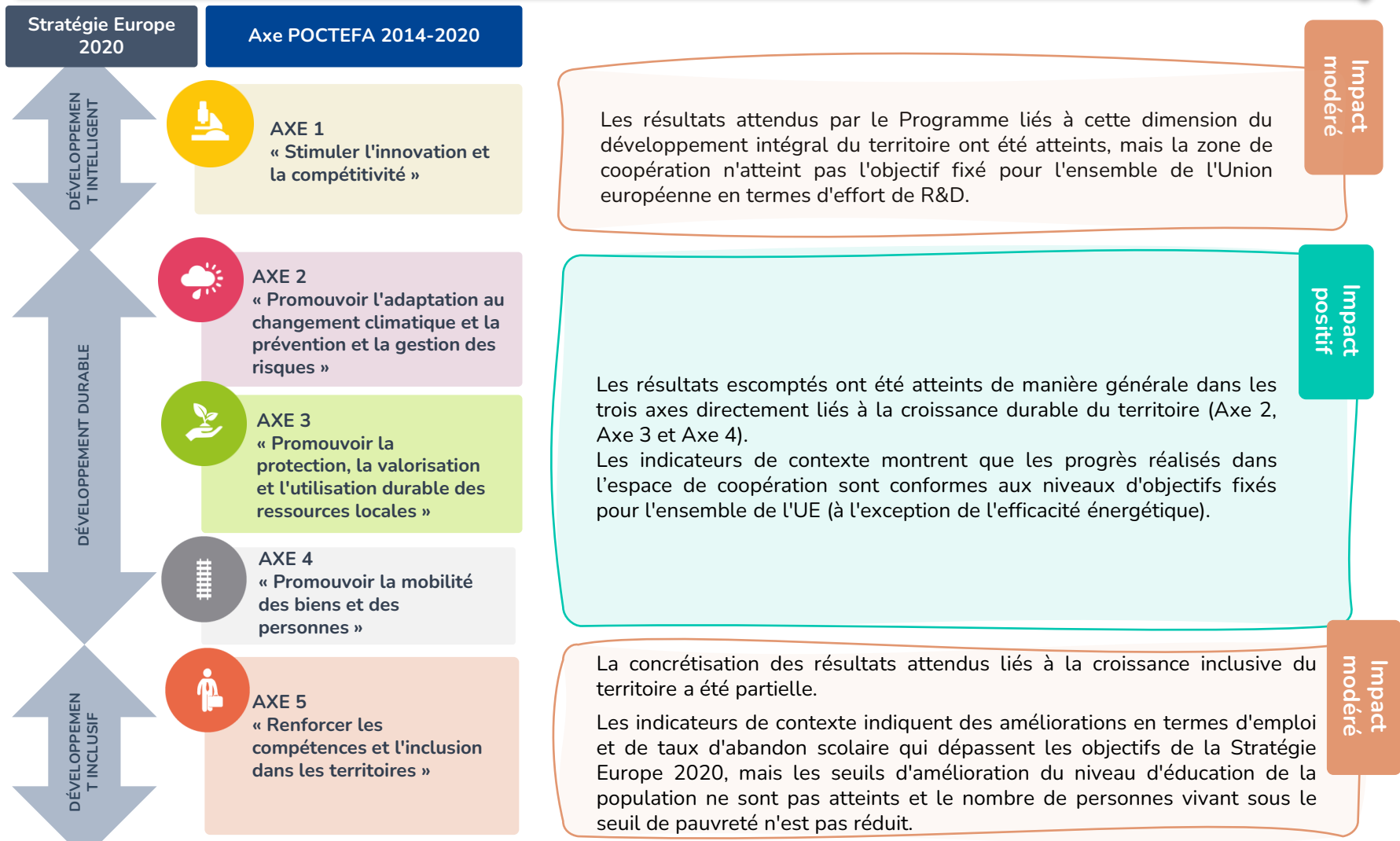


**AXE 5**  
« Renforcer les compétences et l'inclusion dans les territoires »

- Forte contribution à l'amélioration de la **connaissance du marché du travail et du potentiel d'emploi transfrontalier**, ainsi qu'à l'amélioration de la coordination des acteurs de la formation et au développement d'une offre de formation intégrée.
- Contribution moyenne au **développement des services sociaux et de santé** et à l'amélioration de leur connaissance par la population cible. Contribution légèrement supérieure au développement et au maintien de services communs ou de services de proximité qui facilitent leur accès à la population.

# L'impact du Programme

## Contribution au développement intégré de la zone transfrontalière



# L'impact du Programme

## Contribution à la réduction de l'effet frontière



**Contribution moyenne à l'information des acteurs socio-économiques et des citoyens sur les différences entre les pays** (notamment en fournissant ce type d'information aux citoyens).

- + Dans une plus large mesure dans les projets sur la mobilité durable (Axe 4) et sur le renforcement des compétences et de l'inclusion (Axe 5).
- + Particulièrement importante dans le domaine de la formation et de l'emploi (axe 5, PI 8CTE, OS9).

**25,7%**  
des projets

*ont permis d'identifier les obstacles, de générer des connaissances et de proposer des solutions.*



**Impact discret** sur le développement et l'entretien des services communs qui en facilitent l'accès à la population dans un environnement transfrontalier.



Interventions ayant des résultats très positifs et un impact sur la réduction de l'effet frontière : projets liés à la **prévention des incendies ou des risques.**



**Les différences juridiques et administratives** entre les systèmes de part et d'autre de la frontière rendent difficile l'adaptation et l'importation de solutions qui améliorent l'accès aux services et l'inclusion sociale frontalière.



Il reste des défis à relever pour continuer à progresser vers une plus grande perméabilité de la frontière dans la gestion et la prévention des risques sur le territoire.





# 4 COMMUNICATION DU PROGRAMME



## La communication du Programme



**La stratégie de communication a été entièrement mise en œuvre :** tous les outils ont été mis en place et finalisés.



**Un effort significatif au niveau du Programme pour donner de la visibilité aux résultats des projets, comme une première étape pour promouvoir leur capitalisation.** Un engagement fort a été pris pour faciliter le partage, le transfert et la réutilisation des résultats positifs des projets soutenus.



**La connaissance du POCTEFA 2014-2020, de ses objectifs et de son impact sur le territoire a été améliorée.**



**L'implication des partenaires institutionnels du Programme et le rôle du Secrétariat conjoint sont essentiels** pour faire connaître les possibilités de financement aux bénéficiaires potentiels.



**Contribution importante des projets :** prise de conscience de l'importance de la communication et intérêt pour la diffusion d'informations aux médias.

Mise en œuvre des outils de communication du POCTEFA 2014-2020

	Outil	Phase de développement			Type de mesure	État
O1	Nouveau site web				Continue	Terminé
O2	Bulletin d'information mensuel				Périodique	Terminé
O3	Réseaux sociaux				Continue	Terminé
O4	Vidéos / photos				Continue	Terminé
O5	Événements de sensibilisation				Périodique	Terminé
O6	Publications générales et matériel promotionnel				Périodique	Terminé
O7	Matériel de presse				Continue	Terminé
O8	Accompagnement et formation des bénéficiaires				Périodique	Terminé
O9	Évaluation				Ponctuelle	Terminé

Préparation    Lancement    Consolidation    L'évaluation    Clôture

Source : élaboration interne.



L'absence d'objectifs quantifiés pour certains des indicateurs de suivi de la stratégie de communication a empêché l'évaluation de l'efficacité et du résultat de certains outils.



# 5 LA TRANSFÉRABILITÉ DES RÉSULTATS DU PROGRAMME





## La transférabilité des résultats du Programme



Le Programme a mis en œuvre des actions visant à promouvoir le **transfert des résultats**, accompagnées d'un processus visant à améliorer la capacité du partenariat POCTEFA 2014-2020 dans son ensemble en termes de capitalisation.

- + Les structures de coordination territoriale du Programme et des régions ont contribué au transfert des résultats.
- + Les projets ont été actifs dans la diffusion de leurs objectifs, de leurs activités et des résultats obtenus.

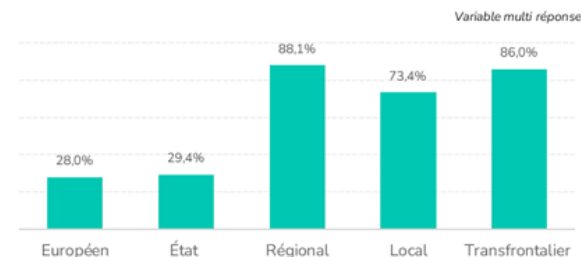


Possibilité d'élargir le champ territorial dans lequel les résultats peuvent être appliqués



Les projets soutenus par le Programme ont eu un impact principalement au niveau **transfrontalier, régional ou local**, et beaucoup moins au niveau national ou de l'UE.

Échelle territoriale des effets générés par les projets POCTEFA 2014-2020 (% des projets)



Source : enquêtes auprès des chefs de file (juillet 2023 ; n=147).



Les **innovations développées** peuvent encore être davantage utilisées dans l'espace de coopération et/ou au-delà **(OS1)**.



Le transfert des résultats et le **transfert des bonnes pratiques générés** sont éminemment locaux **(OS5)**.



Transférabilité élevée des **stratégies conjointes de protection de la biodiversité** élaborées **(OS7)**.



# 6 RECOMMENDATIONS



# Recommandations

Augmenter l'impact des projets futurs			
Recommandation	Priorité	Faisabilité	Impact
1. Développer des actions pour consolider la participation des profils d'entités les plus appropriés.	↑	↑	↑
2. Encourager la présentation de candidatures qui garantissent l'alignement des projets sur les priorités du Programme.	↑	↑	↑
3. Encadrer les chefs de file pour renforcer les activités de base en vue de la capitalisation des résultats.	↑	↑	→
4. Assurer un meilleur alignement et une plus grande cohérence de l'impact des projets sélectionnés.	→	→	↑
Améliorer le système de suivi			
Recommandation	Priorité	Faisabilité	Impact
5. Améliorer le système d'information sur les projets finalisés.	→	↑	→
6. Renforcer le système d'évaluation en général et le système d'indicateurs en particulier.	↑	→	→
Capitaliser sur les résultats des projets finalisés			
Recommandation	Priorité	Faisabilité	Impact
7. Concevoir une stratégie de capitalisation au niveau du Programme.	↑	↑	↑
8. Développer un processus d'identification des bonnes pratiques.	↑	→	→
9. Lancer des initiatives pour transférer les résultats au sein du Programme ou vers d'autres programmes.	→	→	↑





**Interreg**  
POCTEFA

